

**ACADÉMIE DE RENNES**

**Collège JEAN JAURÈS**

**29380 BANNALEC**

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 02/07/2020**

**Année scolaire : 2019/2020**

**Numéro de séance : 4**

**Date de convocation : 22 juin 2020**

**Présidence de : Christophe Michel**

**Quorum : 13**

**Nombre des présents : 16 à l'ouverture de séance**

**Nombre d'absents excusés : 3**

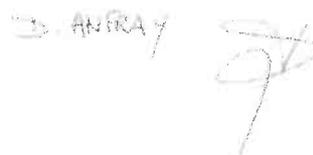
SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
Ordre du jour	Vote	3	31	Convocation	1
Procès-verbal de la séance du 08/06/2020	Vote	3	32	PV CA du 08/06/20	2
Dotation Globale Horaire	Vote	3,4	33,34	TRM et répartition des IMP	3,4
Bilan Vie scolaire	-	5	-	Bilan Vie scolaire	5
Bilan Infirmerie	-	5	-	Bilan Infirmerie	6
Bilan Association sportive	-	5	-	Bilan Association sportive	7
Répartition des crédits d'Etat	Vote	5	35	Répartition des crédits globalisés	8
DBM pour information et pour vote	Vote	6	36	-	-
Convention UGAP-Gaz	Vote	6,7	37	Convention UGAP-Gaz	9
Convention SDEF (ordres de services)	Vote	7	38	-	
Plan de division cellulaire	Vote	7	39	Plan de division cellulaire	10

**Le Président**

**Christophe MICHEL**



**Le secrétaire de séance**



# PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 02 juillet 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Michel Christophe	X						
	Gestionnaire	Penquerch Valérie	X						
	CPE	Lahssini Khadija	X	(arrivée à 18h34)					
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Jaffré Claude	X			François Jacques			
		Rioual Maryse	X						
	Commune siège	Lemaire Jérôme			X	Le Roux Christophe	X		
<b>Personnalités qualifiées</b>		Boisrobert Yohann							
<b>Total</b>			5				1		
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	Cevaer Claire	X			David Béatrice			
		Anfray David	X			Tréneq Christelle			
		Balac Christophe	X			Hénaff Antoine			
		Gouéry Thierry			X	Philamant Carine	X	(17h37)	
		Aubry Isabelle	X			Abraham Gérald			
		Benoît Ghislaine	X			Rosignol Josée			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	Allio Michel			X	Donnas Philippe			
		Le Guillou Valérie	X			Gillot Aude			
<b>Total</b>			6				1		
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	Cella Sandrine			X	Marivin Christelle			
		Péan De Ponfilly Denis	X			Louis Sabrina			
		Naviner Marie-Hélène	X			Couthouis Christelle			
		Hamonic Anne	X	(17h37)		Aloyau Carole			
		Tréguier Valérie			X	Mahé Fabienne			
		Le Roux Anne	X			Pennec Céline			
	Elèves	Fontaine Eva	X			Munoz Inès			
		Dabin Tristan	X			Blanchet—Carbonaro Matthias			
<b>Total</b>			6						
<b>Membres invités</b>	Groupement de commune								
	Agent comptable	Noyer Christophe							

## RUBRIQUE I. Conseil d'administration

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration commence à 17h30.

16 membres sont présents à l'ouverture de séance, deux sont ensuite arrivés à 17h37 (18 votants), et un dernier à 18h34 (19 votants.)

Monsieur MICHEL désigne Monsieur ANFRAY, représentant des professeurs, comme secrétaire de séance.

### 1. Ordre du jour

Il n'y aura pas d'achat de nouveaux manuels scolaires cette année mais simplement des achats pour s'adapter aux effectifs; la convention « collègue au cinéma » n'est pas encore parvenue tout comme la subvention pour les fonds sociaux. Ces 3 points sont donc retirés de l'ordre du jour. Un autre point est ajouté : une convention avec le SDEF. Aucune question particulière n'est parvenue au Principal.

*Le Principal demande aux membres du conseil d'administration d'adopter l'ordre du jour modifié avec les modifications mentionnées :*

*Pour : 16*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération N°31

### 2. Procès-verbal de la séance du 08 juin 2020

Aucune remarque sur le PV de la séance du conseil d'administration du 8 juin 2020.

*Le Principal demande aux membres du conseil d'administration d'adopter le procès-verbal de la séance du 08/06/2020.*

*Pour : 16*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération N°32

## RUBRIQUE II. Affaires pédagogiques

### 1. Dotation Globale Horaire.

Arrivée de Madame PHILAMANT, représentante des Professeurs et de Mama me HAMMONIC, représentante des parents d'élèves à 17h37. Le nombre de votants passe à 18.

Depuis la présentation de la DGH au conseil d'administration du 10 février 2020 la structure n'a pas changé. Les effectifs en 6<sup>ème</sup> ont par contre augmenté.

Monsieur le Principal explique la répartition de la DGH qu'il propose en précisant qu'elle a déjà été discutée en conseil pédagogique le 29 juin dernier :

Les effectifs attendus :

- 83 élèves en 6<sup>ème</sup> (3 divisions) ;
- 70 élèves en 5<sup>ème</sup> (3 divisions) ;
- 93 élèves en 4<sup>ème</sup> (4 divisions) ;
- 70 élèves en 3<sup>ème</sup> (3 divisions) ;

Soit 316 élèves (en augmentation de 20 élèves par rapport aux effectifs constatés ce jour).  
Le collège est attractif cette année (en 6<sup>ème</sup>, 8 dérogations accordées et 8 élèves provenant du privé).  
La structure sera très similaire à celle de cette année (même nombre de division arrêté par la DSDEN).

La DGH est la quantité d'heures hebdomadaires attribuée au collège pour fonctionner. Elle se décline en heures postes (HP), en heures supplémentaires à l'année (HSA) et en indemnités pour des missions particulières (IMP). La DGH est attribuée selon la structure (nombre de divisions) et peut être modulée en fonction du profil du collège.

Pour la rentrée 2020, après abondements et négociations, le collège disposera de 395 heures réparties comme suit :

- 374 HP
- 21 HSA
- 3,5 IMP (dont 1,5 pour l'internat)

En plus des horaires officiels (26h/div), la DGH sera utilisée pour :

- créer un groupe d'Espagnol par division et un groupe d'Allemand par niveau ;
- ouvrir l'option LCE Anglais en 3<sup>ème</sup> (avec en parallèle l'arrêt du latin) et la maintenir en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ;
- participer à l'enseignement du Breton ;  
L'établissement maintient son choix de proposer cette option à tous les élèves de 6<sup>ème</sup>.
- mettre en place l'accompagnement personnalisé
  - √ à raison d'une heure par quinzaine avec deux professeurs en Français dans tous les niveaux,
  - √ à raison d'une heure par quinzaine avec deux professeurs en Mathématiques (6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et en Histoire Géographie (en 5<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>) ;
- maintenir l'activité facultative d'EPS en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ;

Une fois cette répartition déterminée, on répartit les heures aux disciplines et on compare à la situation actuelle.

Le tableau en annexe détaille, discipline par discipline, les répercussions sur les postes.

Autre précision, 3 professeurs seront nécessaires en EPS, organisation optimale pour que tous les élèves de 6<sup>ème</sup> puissent être accompagnés à la piscine l'an prochain, et pour assurer les heures d'UNSS. M. le Principal souligne d'ailleurs le dynamisme de l'Association Sportive au collège. Une demande a été faite pour remplacer le stagiaire en EPS par un BMP de 10h.

Monsieur le Principal explique aussi que la répartition des IMP a été reconduite comme l'an passé.

M. Le Roux, Maire, demande pourquoi les élèves de St Thurien viennent à Bannalec.\*M. Michel répond qu'ils sont proches géographiquement, que c'est lié à la configuration territoriale.

M. Jaffré demande s'ils viennent sur dérogation et M. le Principal répond par l'affirmative, et ajoute que tous les élèves de St Thurien souhaitant venir ont été acceptés.

Monsieur le Principal demande aux membres du conseil d'administration de voter la répartition de la DGH selon le tableau en annexe.

*Pour : 18*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Délibération N°33*

Monsieur le Principal demande aux membres du conseil d'administration de voter la répartition des IMP selon le tableau en annexe.

*Pour : 18*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Délibération N°34*

## 2. Bilan vie scolaire.

Monsieur le Principal et Madame la Conseillère Principale d'Éducation commentent le bilan de vie scolaire (voir annexe) La comparaison des statistiques avec les années passées est moins pertinente (pour cause de covid-19) mais il n'y a pas eu de changements notables sur la partie de l'année avant le confinement.

## 3. Bilan infirmerie.

Monsieur le Principal commente le bilan de l'infirmerie rédigé par Madame CHILHI qui se partage entre le collège et des écoles primaires. Elle participe à des actions de prévention et est porteuse de projets.

La crise sanitaire actuelle rend la comparaison des statistiques avec les années antérieures sans objet. On constate qu'à la reprise, il n'y a pas eu de recrudescence de fréquentation de l'infirmerie et Madame CHILHI n'a pas eu à gérer d'inquiétudes particulières liées à l'épidémie.

## 4. Bilan Association sportive.

Monsieur le Principal rappelle que l'association sportive du collège est très active (près d'un élève sur deux en est membre) et que la situation sanitaire a bien sûr perturbé la fin de la saison (pas de reprise depuis le 16 mars pour cause d'application du protocole sanitaire).

Le fonctionnement de l'AS sur la pause méridienne contribue largement à la mobilisation des élèves.

## RUBRIQUE III. Affaires administratives et financières

### 1. Répartition des crédits d'Etat.

Mme la Gestionnaire présente dans un premier temps les reliquats des crédits pédagogiques des années précédentes : 1 859.84 € aux manuels scolaires et 333.50 € au CESC soit un total de 2 193,34€.

Pour l'année 2020, la subvention d'Etat du 25/06/2019 s'élève à 362 euros (2 559 € en 2019). Cette baisse importante est liée à une diminution de la dotation d'Etat couplée à une prise en compte des reliquats pour chaque établissement.

Mme la Gestionnaire propose la répartition suivante : 362 € pour les manuels scolaires

*Le Principal demande aux membres du conseil d'administration d'approuver la répartition des crédits pédagogiques proposée.*

*Pour : 18*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération N° 35

## 2. DBM pour information et pour vote

Mme la gestionnaire informe le CA qu'elle a validé une DO (décision de l'ordonnateur) en ALO. Normalement, tout ce qui concerne les EPI (équipement de protection individuel) pour les agents est géré par le Conseil Départemental. Avec le Covid-19, il est apparu essentiel au collège d'acheter des visières de protection que les agents ont porté en plus des masques pendant le service de self, alors qu'ils sont au plus près des élèves. La ligne n'existant pas, la gestionnaire a donc pris des crédits sur les produits d'entretien pour ouvrir une nouvelle ligne pour les EPI.

Mme La gestionnaire présente ensuite la DBM n°1 pour vote. Elle explique que cette DBM se décompose en deux parties :

1/ Un réajustement du budget, suite à la répartition des crédits pédagogiques globalisés :

- manuels scolaires : -911,67 € (AP CREGLO 13MS) soit au total 1 051,58 €
- carnets de correspondance : + 66,96 € (AP CREGLO 13COR) soit au total 771,96 €
- droits de reprographie : - 18,20 € (AP CREGLO 13REP) soit au total 481,80 €

2/ Un prélèvement sur le fonds de roulement de 16 600€ :

- ALO-MAINT-0Travaux : 2 000,00€ - Dépassement des crédits prévus (bennes suite au déménagement de l'atelier et du garage du service maintenance + interventions sur la centrale incendie)
- SRH-DEP-0Depexept : 2 000,00 € - Régularisation des ANV et règlements des huissiers
- OPC-VOIT-0Achvoit : 11 600,00 € - Achat d'un véhicule
- OPC-Abris : 1 000,00 € - Achat d'un abri de jardin (- de 5 m2)

Une subvention de 8431€ a été obtenue pour l'achat du véhicule.

Situation des réserves au 31/12/2019 : 83 894,18€

Sommes déjà prélevées au 02/07/2020 : 0 €

Prélèvements proposés : 16 600€

Situation après prélèvement : 67 294,18 €

Monsieur JAFFRE, élu au Conseil Départemental, demande s'il a été envisagé d'acheter un véhicule électrique. Monsieur le Principal répond qu'à priori non car le prix d'un véhicule électrique est plus élevé et que nous ne savons pas s'il existe des modèles électriques adaptés à notre utilisation (en particulier le transport d'internes). Des recherches en ce sens pourront être engagées pour étudier un tel achat.

*Le Conseil d'Administration approuve la DBM pour vote n°1.*

*Pour : 18*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération n° 36

## 3. Convention UGAP – Gaz

Mme la gestionnaire explique que le marché de fourniture et d'acheminement de gaz (logements et cuisine/internat) doit être renouvelé le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le collège adhère depuis quelques années au groupement proposé par l'Ugap qui permet de lui déléguer l'ensemble de la procédure et de faire des économies (puisque un grand nombre d'établissements et de collectivités sont adhérents).

Le défraiement de l'Ugap se fait directement auprès des fournisseurs (pas de cotisation).

*Le CA autorise le chef d'établissement à signer la convention avec l'Ugap (Gaz6)*

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

Délibération n° 37

#### 4. Ordres de services avec le SDEF

Mme la gestionnaire explique que le collège adhère depuis plusieurs années au groupement d'achat d'électricité du SDEF (syndicat département d'énergie et d'équipement du Finistère). A ce jour seul le logement de fonction situé au 20 et 20B rue de Quimperlé n'était pas rattaché à ce groupement car la consommation était inférieure à 36KVA. Le tarif réglementé concernant ces petits contrats s'arrête au 31/12/2020. Les deux ordres de services vont donc permettre d'intégrer ces sites dans le groupement sans avoir besoin de lancer une procédure d'appel d'offre.

*Le CA autorise le chef d'établissement à signer les deux ordres de services avec le SDEF.*

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

Délibération n° 38

#### 5. Plan de division parcellaire

Le Conseil départemental et la Mairie de Bannalec souhaitent, à l'occasion des travaux, actualiser le périmètre du collège en vue du transfert de propriété au département (voir annexe).

La Mairie conservera toute une aile du bâtiment A (salle de Physique et d'Arts Plastiques). Les autres limites du collège ne seront pas modifiées.

M. Jaffré précise que c'est un transfert de foncier, M. Le Roux ajoute que ce même point sera voté au conseil municipal de septembre.

*Le Principal demande aux membres du conseil d'administration d'approuver le plan de division parcellaire en annexe.*

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

Délibération n° 39

### RUBRIQUE IV. Questions diverses

#### 1. Point sur les travaux

Les travaux sont repartis. Le noyau nord, le nouveau bâtiment D et les travaux dans la cuisine seront menés de front. La commission d'appel d'offre concernant la fourniture des repas pour la prochaine rentrée scolaire a eu lieu aujourd'hui. Le réseau de chaleur devrait être inopérant jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Les internes filles devraient loger dans le gîte communal toute la première partie de l'année (jusqu'à Noël ou aux vacances de février), les garçons devraient rester à l'internat. Il reste encore quelques questions de sécurité à mettre au point avec le conseil départemental sur ce sujet.

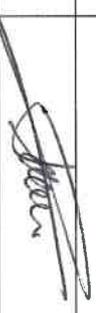
L'ordre du jour étant épuisé, fin de séance à 18h41.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION du 2 juillet 2020

24 MEMBRES

Quorum :  
Présents :  
Absents :

QUALITE	NOM DU TITULAIRE	EMARGEMENT	NOM DU SUPPLEANT	EMARGEMENT
1 EQUIPE DE DIRECTION	Principal			
	Gestionnaire			
	Conseillère d'Education			
2 REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE	M. JAFFRE Claude		M. FRANÇOIS Jacques	
	Mme RIOUAL Maryse			
	M. LEMAIRE Jérôme	Excusé	M. LE ROUX Christophe	
3 PERSONNALITES QUALIFIEES	M. BOISROBERT Yohann			
	Mme CEVAER Claire		Mme DAVID Béatrice	
	M. ANFRAY David		Mme TRENEC Christelle	
4 REPRESENTANTS ELUS DE L'ETABLISSEMENT	M. BALAC Christophe		M. HENAFF Antoine	
	M. GOUERY Thierry	Excusé	Mme PHILAMANT Carine	
	Mme AUBRY Isabelle		M. ABRAHAM Gérald	
ATOSS	Mme BENOIT Ghislaine		Mme ROSSIGNOL Josée	
	M. ALLIO Michel		M. DONNAS Philippe	
	Mme LE GUILLOU Valérie		Mme GILLOT Aude	

	QUALITE	NOM DU TITULAIRE	EMARGEMENT	NOM DU SUPPLEANT	EMARGEMENT
5 REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	Parents d'élèves	Mme CELLA Sandrine		Mme MARIVIN Christelle	
		M. PEAN DE PONFILLY Denis		Mme LOUIS Sabrina	
		Mme NAVINER Marie Hélène		Mme COUTHOUIS Christelle	
		Mme HAMONIC Anne		Mme ALOYAU Carole	
		Mme TREGUIER Valérie		Mme MAHE Fabienne	
6 REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	Elèves délégués	Mme LE ROUX Anne		Mme PENNEC Céline	
		FONTAINE Eva		MUNOZ Inès	
		DABIN Tristian		BLANCHET - CARBONARO Mathias	
7 MEMBRES INVITES	Agent comptable	M. NOYER Christophe		M. VEFOUR Jules	
	Représentant de Quimperle Communauté				